



Une décision déterminante

J'aborde ce troisième mandat à la présidence de l'Ordre avec confiance et optimisme. La confiance que l'Ordre est maintenant engagé sur la bonne voie, et un optimisme certain quant à la compréhension par les ingénieurs des enjeux et défis de la profession. J'aimerais partager le fruit de notre réflexion menée autour de la difficile question : augmenter ou non la cotisation des membres pour donner à l'Ordre les moyens de ses obligations et de ses aspirations.

D'emblée, je vous informe que l'assemblée générale annuelle a entériné la proposition du Bureau d'augmenter la cotisation de 20 \$ à partir de l'exercice 2005-2006, prévisions budgétaires triennales à l'appui. Ceci est le coup d'envoi d'une nouvelle phase du changement visant à compléter la modernisation de l'Ordre et à dynamiser notre présence auprès de nos différentes clientèles.

Rappelons les principaux axes de priorité retenus dans les prévisions triennales par le Bureau :

- une visibilité accrue ;
- un accès facilité à l'information ;
- des communications intensifiées ;
- la pratique et le développement professionnel.

Voyons les incidences budgétaires. De nouveaux projets de développement pour un total de 447 700 \$ pourront maintenant être entrepris, partie principale du déficit d'opération prévu pour l'année en cours. En ce qui a trait aux frais liés au déménagement du Secrétariat d'un montant de 445 000 \$ (non récurrent), nous devons aussi puiser dans le fonds de liquidités. Mais ce déficit de liquidités pourra désormais être largement épongé dès 2005-2006, tout en permettant d'investir dans la nécessaire mise à niveau de notre parc informatique et de maintenir un budget pour la réalisation de nouveaux projets.

Le fonds des surplus non affectés s'élève à 3 950 000 \$, au 31 mars 2004, pour une cotisation individuelle de 180 \$. Compte tenu des immobilisations requises et du déficit anticipé pour l'année en cours, ce fonds s'établira à 2 960 000 \$ au 31 mars 2005. Sans une majoration de la cotisation, la baisse continuerait de s'accélérer pour atteindre 1 460 000 \$ en 2007. Le Bureau a estimé que ce serait faire preuve d'insouciance et d'imprévoyance, et l'assemblée générale s'est ralliée à cette analyse.

Une cotisation annuelle individuelle de 200 \$ permettra donc, dès l'année 2005-2006, de renflouer le fonds des surplus non affectés pour atteindre, dès le prochain exercice, 3 470 000 \$. Ce qui nous rapprochera de notre objectif de maintenir ce fonds à 40 % des cotisations perçues. Si la cotisation avait été indexée depuis 15 ans sur l'inflation, elle s'élèverait aujourd'hui à 242 \$, et à près de 250 \$ en avril prochain.

L'assemblée générale a donné le feu vert à un investissement dans le futur. Après les analyses requises, une réflexion stratégique, la revue comptable et le renouvellement de la direction, et fort d'une planification budgétaire, le temps est maintenant venu de se donner les moyens d'évoluer afin de réaliser des projets majeurs et de faire face aux enjeux qui interpellent la profession et l'Ordre :

- développer les affaires professionnelles par un soutien accru aux membres, aux étudiants, à la surveillance de la pratique, à la formation continue et à l'implantation de la signature numérique ;
- développer des indicateurs de suivi pour l'ensemble des programmes et activités ;
- moderniser les processus et les outils technologiques ;
- travailler à la modernisation de la Loi sur les ingénieurs ;
- doter l'Ordre de différents outils stratégiques, notamment en développant les prestations de services en ligne (Internet, inscription et paiement en ligne, extranet et intranet), en élaborant un plan stratégique de communication, ainsi qu'un plan d'affaires publiques.

En résumé, nous donnerons à l'Ordre les moyens technologiques essentiels pour assurer son rayonnement, faire avancer la profession, et pour mieux outiller nos membres dans le sens de la protection du public. La fierté collective et la notoriété de la profession sont ce qui nous animent à faire mieux et plus.

A decisive decision

I am beginning my third term as president of the OIQ with confidence and optimism: confidence that the OIQ is now moving in the right direction and optimism with regard to engineers' understanding of the issues and challenges of their profession. I would like to share with you the results of our examination of a difficult question: whether to increase the dues of members in order to enable the OIQ to fund its obligations and its aspirations.

From the outset, let me inform you that the Annual General Meeting ratified the Bureau's proposal to increase dues by \$20 starting in fiscal 2005-2006, based on the three-year budget forecasts. This is the kick-off of a new phase of change that seeks to complete the modernization of the OIQ and make our presence more visible to our target groups.

You may remember the main priorities adopted for the three-year forecasts prepared by the Bureau:

- Greater visibility;
- Easier access to information;
- Fuller communication;
- Practice and professional development.

Let's look at the budget impacts of these priorities. New development projects totaling \$447,700, accounting for most of the operating deficit projected for the current year, may now be undertaken. With regard to the cost of moving the Head Office, a one-time expense of \$445,000, we must also dig into our cash reserves. But this cash deficit will be largely absorbed in 2005-2006, and we will be able to invest in the necessary updating of our computer equipment and maintain a budget for carrying out new projects.

With individual dues at \$180, at March 31st the unallocated surplus amounts to \$3,950,000. Given the capital investments required and the deficit anticipated for the current year, this surplus will stand at \$2,960,000 on March 31, 2005. If our dues were not increased, the decline would continue to accelerate, falling to \$1,460,000 in 2007. The Bureau felt it would reflect carelessness and a lack of foresight if it allowed that to happen, and the annual meeting supported this view.

Annual dues of \$200 will make it possible, starting in 2005-2006, to rebuild the unallocated surplus, so that by the next year, it will reach \$3,470,000. This will bring us closer to our goal of maintaining this fund at 40% of dues collected. If our dues had been indexed on inflation over the last 15 years, they would now stand at \$242 and reach nearly \$250 by next April.

The annual meeting has given the green light to invest in the future. After the required analyses, a strategic review, an accounting exercise and the renewal of management, based on careful budget planning, we now have the means to execute major projects and deal with the issues that face the profession and the OIQ:

- Develop professional affairs by offering greater support for members, students, supervision of practice, professional development and introduction of the electronic signature;
- Develop tracking indicators for all programs and activities;
- Modernize processes and technological tools;
- Update the Engineers Act;
- Equip the OIQ with various strategic tools, particularly by developing on-line service offerings (Internet, on-line registration and payment, extranet and intranet) and strategic communications and public affairs plans.

To summarize, we will give the OIQ the essential technological resources to ensure its influence, help the profession advance and better equip our members for the protection of the public. Our collective pride and the reputation of the profession are the motivations that drive us to do better and do more.